

École publique Jean Tournon à Orléat

Conseil d'école du 3ème trimestre 2020-2021

Lundi 14 juin 2021 à 17h30

Étaient présents

Mme BRUSSAT : maire
Mme DESSIMOND et Mr DAUDUIT : conseillers municipaux chargés des affaires scolaires
M/Mme BOURSIER, DAJOUX, DEBRAY, EVE, FIRON, GUEHENNEUX, GUEVELOU JEANNIN, MAUBERT, ROCHEFOLLE : représentants.es élus.es des parents d'élèves
Mr/Mmes BLANC, CHAMBON, COURTY, DUBOURGNOUX, FAURE, GOLFIER, JOANNET, KACPZAK, KEIRLE, MACHADO, ROUSSEL, THORRE: enseignant es
Mme GERARD: DDEN
Mme FAYET-DAUDUIT : présidente de l'amicale laïque
Mme CHALABREYSSE : responsable de la restauration scolaire
Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Étaient excusés :

Mme HUC Véronique : Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Mme Ferrié : conseillère municipale
Mmes CHAMBON et MACHADO : enseignants
M/Mmes LEPAGE, MAILLOT, PERRICHOT, PORTE, ROCHE représentants.es élus.es des parents d'élèves

1/ Rentrée 2021/2022

Les élèves de PS sont invités à aller s'inscrire à la mairie d'Orléat. Une présentation de l'école aura lieu pour les nouveaux élèves. Deux dates ont été proposées aux familles : le vendredi 18/06 ou le mardi 22/06.

Comme les autres années, la rentrée sera échelonnée pour les élèves de PS : certains feront leur rentrée le jeudi 1^{er} septembre, les autres le vendredi 2 septembre. Dans tous les cas, tous les élèves devront être présents à l'école à partir du lundi 5 septembre. L'école étant obligatoire à partir de 3 ans, les parents souhaitant que leur enfant fréquente l'école uniquement le matin devront en faire la demande écrite.

Question de parents : concernant la salle de sieste : y aura-t-il assez de places au vu du nombre de PS inscrits ? Il est vrai que nous risquons d'être confrontés à un problème de place dans la salle de sieste si tous les élèves inscrits en PS restent toute la journée mais ce n'était pas le cas cette année.

- **Chiffres actuels pour la rentrée prochaine**

35 PS ; 31 MS ; 34 GS ; 36 CP ; 30 CE1 ; 29 CE2 ; 32 CM1 ; 23 CM2 soit un total de 250 élèves.

Des effectifs en hausse cette année mais moins importants que ceux que nous attendions.

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 2 septembre. Les enseignantes effectueront leur pré-rentrée le mercredi 1^{er} septembre et leur journée de solidarité le mardi 31 août.

- **Organisation pédagogique envisagée**

L'équipe pédagogique reste stable mais Séverine Keirle et Juliette Faure travailleront à 75%. La directrice bénéficiera toujours d'une décharge de direction à mi-temps.

Voici la répartition des classes qui a été retenue par l'équipe pédagogique :

- 25 PS : Aurélie Joannet
- 25 PS-MS (10 PS et 15 MS) : Virginie Dubourgnoix et Marie-Hélène Kacpzak (à confirmer)
- 25 MS-GS (8 MS et 17 GS) : Adeline Courty
- 25 MS-GS (8MS et 17 GS) : Florence Chambon
- 24 CP : Vanessa Golfier
- 22 CP-CE1 (12CP et 10 CE1) : Adeline Thorre
- 24 CE1-CE2 (10 CE1 et 14 CE2) : Corinne Surrel
- 25 CE1-CE2 (10 CE1 et 15 CE2) : Séverine Keirle
- 27 CM1-CM2 (16CM1 et 11 CM2) : FSE (les enseignants seront nommés début juillet)
- 28 CM1-CM2 (16CM1 et 12 CM2) : Juliette Faure

En maternelle, si les décroissements ne sont toujours pas autorisés à la rentrée de septembre, les élèves de MS des classes de Mme Chambon et Mme Courty pourront néanmoins rejoindre la classe de Mme Joannet puisque tous ses élèves seront à la sieste (deux après-midis pour chaque groupe)

Notre service civique Quentin Charles terminera sa mission le 3 juillet prochain. Son aide dans les classes a été précieuse cette année. Les enseignants souhaitent faire une nouvelle demande pour la rentrée de septembre.

Fournitures scolaires : la liste sera communiquée d'ici fin juin sur le site de l'école et sera donnée en format papier à tous les élèves de l'école.

2/ Activités scolaires

- Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire ne nous a pas permis d'alléger les conditions d'accueil des élèves. Bien au contraire, il a été renforcé après les vacances d'avril. L'interdiction de brassage des élèves entre classe nous a contraints à interrompre les décroissements (notamment en maternelle) et nous a conduits à fermer la classe de Mme Joannet le lundi 10 mai (absence non remplacée). Pour éviter un 2^{ème} jour de fermeture, Mme Dubourgoux a pris en charge la classe de Mme Joannet un jeudi toute la journée.

Une fermeture est à présent ordonnée dès la connaissance d'un cas dans une classe. Ainsi, la classe de Mme Golfier a été fermée une semaine.

Malgré ce contexte, nous avons décidé de maintenir tout de même les sorties piscine (qui sont à nouveau autorisées) et d'organiser une classe découverte sans nuitée (celles-ci restant interdites jusqu'au 20/06) à Viscomtat pour les classes de CM1-CM2.

Concernant la rentrée de septembre, les enseignants espèrent pouvoir retrouver leur salle de motricité (qui a été transformée en réfectoire depuis novembre 2020) et une partie de leur cour de récréation (qui est toujours occupée par le barnum que les enseignants n'ont jamais utilisé mais qui est utilisé par l'UFCV lorsqu'il pleut).

Mme Brussat et son équipe répondent qu'ils attendent de connaître le protocole sanitaire en vigueur à la rentrée de septembre pour prendre les décisions.

- Sorties scolaires, piscine, classe Viscomtat

Classe	Projets
PS-MS (Aurélié Joannet) PS-MS(Séverine Keirle)	Cinématernelle : pas de nouvelle séance de cinéma Livre élu : suite à la fermeture des écoles la semaine du 6 au 9 avril, la rencontre avec l'autrice a dû être annulée et n'a pas pu être reportée. Animation de fin d'année à l'école « La ferme des Touminis » (04/06) (financement amicale laïque) : tout s'est bien déroulé et les enfants ont apprécié ce moment privilégié avec les animaux.
MS-GS (Adeline Courty) MS-GS (Florence Chambon)	Cinématernelle : pas de nouvelle séance de cinéma Livre élu : pas de journée finale Animation de fin d'année à l'école « La ferme des Touminis » (17/06) (financement amicale laïque) Conte musical « Les trois petits cochons » : pas de spectacle final. L'interdiction de brasser les élèves de différentes classes nous a contraints à interrompre ce projet.
CP (Vanesse Golfier) CP-CE1 (Adeline Thorre)	Livre élu : pas de journée finale mais deux interventions des bénévoles de « Passeurs de mots » pour des lectures offertes Piscine de Billom du 10/05 au 6/07 (transport financé par la commune, entrées par l'amicale) : nous avons dû décaler les séances pour que les élèves puissent en profiter au maximum. C'est un moment très apprécié par les élèves. Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs. Sortie de fin d'année Moulin Richard de Bas et école 1900 le lundi 5/07 (transport financé par la commune et entrées par l'amicale)
CE1-CE2 (Marie Kacpzak)	Livre élu : intervention des bénévoles de Passeurs de mots (Josiane Guillot et Gisèle Gérard) le 28/05 « Séance de contes autour de la sélection du Livre élu » : l'enseignante remercie les bénévoles pour cette intervention. Piscine de Billom du 10/05 au 6/07 (transport financé par la commune, entrées par l'amicale) (idem CP et CP-CE1) Sortie de fin d'année Moulin Richard de Bas et école 1900 le lundi 5/07 (transport financé par la mairie et entrées par l'amicale) Natura 2000 : Projet de classe CE1/CE2 avec l'association Fais et Ris : les Girauds-Faures : Intervention 1 : le mardi 4 mai après-midi. Objectifs : découvrir le concept de

	<p>biodiversité, et d'écosystème. Commencer à découvrir l'écosystème des Girauds-Faures</p> <p>Intervention 2 : le mardi 18 mai après-midi. Objectifs : continuer à découvrir la biodiversité présente aux Girauds-Faures, préparer la sortie</p> <p>Intervention 3 : Sortie aux Girauds-Faures : le mardi 25 mai toute la journée (randonnée à pied aller et retour et pique nique sur place). Objectifs : visite, jeux, observation... !</p> <p>Intervention 4 : le mardi 1er juin après-midi. Objectifs : préparer une petite valorisation du projet</p> <p>L'enseignante remercie l'association Fais et Ris et les parents bénévoles qui l'ont aidée à encadrer ce projet.</p>
CE2 (Corinne Roussel)	<p>Piscine de Billom du 10/05 au 6/07 (transport financé par la commune, entrées par l'amicale)</p> <p>Sortie de fin d'année Moulin Richard de Bas et école 1900 (transport financé par la mairie et entrées par l'amicale).</p> <p>permis piéton : l'intervention avec le gendarme Hiegel ne pourra pas avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Nous espérons pouvoir bénéficier de cette intervention auprès des CE2 l'an prochain.</p>
CM1-CM2 (Juliette Faure) CM1-CM2 (Manon Machado et Mickaël Blanc)	<p>projet théâtre (en lien avec l'UFCV)</p> <p>Le cycle judo a dû être annulé (le protocole sanitaire n'autorisait pas cette activité)</p> <p>permis internet : intervention du gendarme Hiegel le 25/03</p> <p>permis sécurité routière : 3/06 et 4/06 intervention du gendarme Fogarolo</p> <p>La classe découverte à Viscomtat a été organisée en sorties à la journée du 7 au 11 juin et s'est terminée avec une veillée le vendredi 11/06. Les enseignants remercient la municipalité et l'amicale laïque pour leur participation financière à ce projet. Le coût de ce projet était de 5420 euros. Grâce aux subventions accordées par l'amicale et la municipalité le reste à charge par élève a été de 20 euros. Au cours de ces 4 journées, les élèves ont partagé des activités de découverte et d'observation de la nature (animaux, plantes) et ont fabriqué des cabanes et des produits naturels (savon, dentifrice, huiles essentielles). Ils ont également assuré des rôles divers dans l'organisation de la vie collective (au moment des repas). Les élèves ont beaucoup apprécié cette classe découverte.</p>

Concernant les projets, Mr Dauduit informe l'équipe enseignante que les pompiers de Lezoux peuvent intervenir auprès des classes. Mme Brussat apporte également une information sur un projet possible concernant l'écopont d'Orléat adopté par la faune locale. L'équipe enseignante les remercie pour ces informations.

A noter : aucun spectacle ni kermesse ne seront organisés cette année

3/ Liaison CM2-6^{ème}

Un conseil école-collège aura lieu le 29/06. Mme Faure pourra faire le point sur les élèves dans le cadre de la continuité des parcours (rencontre entre professeurs des écoles des classes de CM2 et professeurs principaux de 6^{ème}). L'infirmière scolaire est également venue à l'école à la rencontre des enseignants pour établir le lien et parler des futurs 6^{ème}. Cela permet une vraie continuité entre l'école et le collège.

La visite du collège de Lezoux n'a pas pu être proposée aux futurs 6^{ème} (interdiction de brassage) mais un mail a été envoyé par le collège de Lezoux pour présenter l'établissement. Nous les remercions pour cette initiative.

L'opération « un livre pour les vacances » a été reconduite cette année. Un recueil des « Fables » de La Fontaine sera offert par l'Education Nationale à tous les élèves de CM2.

A noter : les dossiers pour l'entrée au collège sont transmis aux familles le 21/06 et devront être déposés dans la boîte aux lettres du collège au plus tard le 28/06.

L'inscription au transport scolaire doit se faire en ligne jusqu'au 20/07.

4/ Mairie

- Budget 2021

Un budget de 9451€ a été accordé (soit 36.35€/élève) pour l'achat du matériel scolaire.

A ce budget se rajoute le financement des sorties diverses (2000€), des sorties à la médiathèque (425€) et des sorties à la piscine (1760€). 2480€ ont été accordés pour la classe à Viscomtat.

Les enseignantes remercient la municipalité pour tous ces financements.

Les enseignantes remercient également la municipalité pour la climatisation dans les classes de maternelle. Même si cette année, la canicule a pour l'instant épargné les classes, il fait rapidement chaud dans ces deux classes et cet investissement est très apprécié dès les premières chaleurs.

– **Achat matériel et informatique**

Un crédit supplémentaire a été débloqué pour l'achat de tables et de chaises pour faire face à l'arrivée de nouveaux élèves à la rentrée.

La mairie a également acheté pour l'école 12 ordinateurs portables pour une valeur de 10000€ (subventionnée à 70% par des aides de l'état). Nous espérons que grâce à ce nouveau matériel, les conditions de travail seront meilleures.

En effet, les enseignants rencontrent des difficultés pour se connecter à internet à l'école. Mme Dubourgnot demande s'il serait possible d'avoir la fibre. Mme Brussat répond que l'école est dans une « zone noire » ce qui signifie que la fibre n'est pas envisagée pour le moment. Elle a fait les démarches auprès d'Orange avec copie au sous-préfet pour essayer de faire avancer les choses mais sans nouvelle pour le moment ;

Les problèmes avec le téléphone persistent également malgré plusieurs changements de box. De nombreuses personnes ont été sollicitées pour tenter de résoudre ce problème mais sans réponse pour le moment. Les parents évoquent la difficulté pour joindre l'école. La directrice a le transfert d'appel sur son portable mais qui ne fonctionne pas toujours non plus. Il arrive que les parents soient obligés de contacter les enseignantes sur leur téléphone personnel (qu'elles ont bien voulu donner en cas d'urgence), faute de réussir à avoir l'école.

Perte de matériel : Un meuble de la classe d'Adeline Thorre a mystérieusement disparu pendant les vacances d'avril.

– **Remerciements aménagement parking côté maternelle**

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour les travaux effectués sur le parking côté maternelle. Des places supplémentaires de stationnement ont été créées et la signalétique au sol est plus lisible pour les usagers. Coût pour la municipalité : 15000 € HT

– **Autres dépenses pour l'école cette année scolaire**

Mme Dessimond fait un point sur les autres dépenses au bénéfice de l'école :

- Location du barnum (5500 €) puis achat du barnum (2500€)
- Installation en cours de barillet pour les portes avec une clé unique (7000€)
- Eclairage extérieur (700€)
- Grillage extérieur pour la climatisation (1000€)
- Aménagements de placards muraux dans les couloirs (7000€)
- Chemin piéton pour permettre aux élèves de primaire de rentrer à pieds en toute sécurité (800€)

Coût total des dépenses pour l'école : 67421€

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces investissements en faveur de l'école.

4/ Questions diverses

- **Visite médicale**

Le médecin de la PMI est venu à l'école le vendredi 8 mai pour rencontrer certains élèves et parents de PS et MS. Il n'est plus possible pour le médecin de rencontrer tous les enfants et parents.

- **AGAE**

Solde de l'AGAE à ce jour : 4990.30€

(mais les subventions accordées par l'Amicale laïque et la mairie ne sont pas prises en compte, ni le bénéfice généré par les photos de classe)

Photographe : cette année, « Imag'in » a été choisi comme l'an dernier pour les photos de classe.

Le bénéfice pour l'AGAE devrait être d'environ 2000 €.

Un parent élu remercie également Mme Courty pour l'album qu'elle a proposé pour la classe.

- **Amicale laïque**

La directrice remercie encore l'amicale laïque pour sa participation financière à tous les projets de l'école.

Cette année, l'amicale a financé les sorties au cinéma du mois d'octobre, le spectacle et goûter de Noël, la ferme des Touminis, les entrées au Moulin Richard de Bas et musée de l'école 1900, les sorties piscine, les équipements et jeux de Noël et la classe découverte.

Le montant exact alloué à l'école cette année sera révélé à l'occasion de la tombola.

☒ *Questions de parents*

Questions des parents :	Réponse/Proposition :
<p>possibilité de proposer un goûter aux enfants en milieu de matinée. Puisqu'il y a interdiction de le fournir, serait-il possible de proposer un goûter commun choisi par l'école pour lequel les parents verseraient une participation, car certains élèves commencent leur journée très tôt et il est parfois difficile d'attendre le repas de midi.</p>	<p>Il est vrai que les enfants du 3ème service mangent tard (vers 13h30). Organiser un goûter collectif serait compliqué au niveau logistique et pas forcément adapté aux besoins de chacun. Par contre, les goûters sont autorisés pour les élèves qui mangent au 3ème service. A noter : les goûters ne sont pas autorisés pour les élèves de maternelle qui mangent à 11h45 ni pour les élèves du 2^{ème} service. Tout cela sera rediscuté à la rentrée prochaine mais Mme Chalabreysse tout comme Mme Brussat trouvent dommage de revenir sur cette interdiction. Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants.</p>
<p>est-ce que le service de cantine de 13h30 sera maintenu en septembre ?</p>	<p>Cela dépendra du protocole sanitaire en vigueur à la rentrée. Mme Chalabreysse émet des réserves sur le retour à deux services compte-tenu du nombre d'élèves qui fréquentent la cantine. Mme Brussat n'est pas favorable à la solution de réserver ce service uniquement pour les enfants dont les deux parents travaillent. Mme Chalabreysse déplore que des parents appellent parfois à 11h le matin pour préciser que finalement leur enfant sera présent à la cantine, etc... Mme Dessimond précise que la municipalité réfléchit pour l'an prochain à un système plus simple. Il faut reconnaître que le télétravail a complexifié les choses cette année. Le courrier de la mairie incitant les parents qui le pouvaient à venir récupérer leur enfant sur la pause méridienne n'a eu que peu d'impacts.</p>
<p>serait-il possible de trouver une solution pour apporter un peu plus d'intimité aux enfants lorsqu'ils vont aux toilettes car c'est un point assez perturbant pour notre enfant qu'il nous remonte régulièrement ?</p> <p>Utilité et fonctionnement des badges pour aller aux toilettes ?</p>	<p>L'équipe enseignante est bien consciente des problèmes récurrents lors des passages aux toilettes. Ces problèmes ont été amplifiés avec la limitation du brassage des élèves qui a fait que nous n'avons plus des toilettes différenciés pour filles ou garçons mais par groupe d'élèves (toilettes classe CP-CE1 et les CE2 de Mme Kacpzak et toilettes CE2-CM1-CM2). Cela a généré des problèmes d'intimité pour certains élèves. Pour limiter cela, les enseignants ont décidé de mettre en place des badges pour l'accès aux toilettes. Le principe est simple : l'élève vient chercher un badge vers les enseignants de service avant d'aller aux toilettes. S'il n'y a plus de badge, il doit attendre qu'un élève revienne avant d'y aller. Ce principe limite les attroupements aux toilettes et favorise donc l'intimité des élèves. Bien sûr, s'il y a urgence et qu'il n'y a plus de badge, les enseignants seront compréhensifs.</p>
<p>pour les enfants qui mangent à la cantine, est-il possible que quelqu'un les aide à mettre de la crème solaire fournie par les parents les jours où il fait chaud</p>	<p>Les enseignants ne jugent pas nécessaire de mettre de la crème solaire pour les temps de récréation. Il existe des sticks solaires que les enfants peuvent s'appliquer seuls. Cécile Gras précise qu'il est important également que les élèves aient un chapeau ou casquette.</p>
<p>possible d'avoir un petit coin durant le périscolaire où les enfants seraient libres de lire ou dessiner s'ils ne souhaitent pas faire d'activités sportives ou de chants?</p>	<p>Cécile Gras explique l'organisation sur la pause méridienne. Les élèves ont toujours trois temps sur cette pause méridienne : un temps d'activités dirigées (30 à 40 minutes selon l'activité proposée), un temps de cantine et un temps libre. Il y a beaucoup d'élèves et il n'est pas possible de laisser le choix aux élèves de faire autre chose lors de l'activité dirigée car les animateurs ne pourraient pas les surveiller. Des activités variées sont proposées : théâtre, BD, journal scolaire, chants, ...</p>

Le conseil d'école, ayant épuisé l'ordre du jour, se quitte à 20h